

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Westram, Éric	1.1 Préfet	53 419			
Boivin, Julie	1.2 Préfet suppléant	38 115			
Poulin, Liza	1.3 Maire	25 211			
Beaudette, Christine	1.4 Maire	24 977			
Blanchette, Gilles	1.5 Maire	19 842			
Charron, Christian	1.6 Maire	19 141			
Comtois, Jean	1.7 Maire	18 908			
Villeneuve, René	1.8 Conseiller	15 406	4 891		
Monk, Mélissa	1.9 Conseiller	1 401			

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).